



CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE — L'ISLE-JOURDAIN

Contrat d'inscription

Gymnastique préventive du dos — Saison 2026 / 2027

Formulaire à remplir à l'écran, à enregistrer puis à renvoyer — ou à imprimer.

L'adhérent

Entre Morgane BACCON, kinésithérapeute, et l'adhérent, il a été conclu le contrat suivant :

Madame, Monsieur :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Formule et modalités de paiement

Engagement à l'année : pour la saison de septembre 2026 à juillet 2027, sur une séance hebdomadaire définie à l'avance.

Cochez votre créneau :

Mardi 10h30

Mardi 17h30

Jeudi 11h

Mardi 11h30

Mardi 18h30

Mardi 12h30

Mardi 19h30

Paiement en chèque, espèces ou virement* — 1 cours par semaine :

1 fois : 350 € (sept)

5 fois : 5 chèques de 70 € (sept-nov-janv-mars-mai)

10 fois : 10 chèques de 35 € (chaque mois de sept à juin)

Paiement en chèque, espèces ou virement* — 2 cours par semaine (mardi et jeudi) :

1 fois : 550 € (sept)

5 fois : 5 chèques de 110 € (sept-nov-janv-mars-mai)

10 fois : 10 chèques de 55 € (chaque mois de sept à juin)

→ **Chèque, espèces ou virement (sous conditions).** Pas de paiement par carte bancaire (CB).

→ **Virement possible, sous conditions** : présenter à l'inscription la preuve du paramétrage d'un virement automatique le 2 de chaque mois, avec le libellé « NOM + PRÉNOM + heure du cours ».

→ Le RIB vous sera communiqué à réception du présent contrat signé.

→ Ces modalités de virement ne sont pas négociables : aucune autre condition ne sera acceptée.

→ **Engagement à l'année.** Le paiement en 5 ou 10 fois est une **facilité de règlement** : l'engagement reste annuel. Conditions de résiliation : voir ci-après*.

Souhaitez-vous une facture pour votre remboursement mutuelle ?

Oui

Non

J'accepte de rejoindre le groupe WhatsApp de mon cours (communication de l'année).

Oui

Non

Mes engagements

Je m'engage à mettre toute mon énergie dans ce cours afin de me permettre d'aller mieux. ☺

Je m'engage, les jours où je n'ai pas envie de venir, à me dire : « Tu n'as pas envie ? Eh bien vas-y quand même !! » ☺

J'ai bien lu les conditions générales énoncées ci-après.

Je comprends que la présence de 3 personnes minimum est nécessaire pour ouvrir le cours et le maintenir chaque semaine.

Je joins au contrat le paiement en totalité, en chèque (1, 5 ou 10), en espèces ou par virement (preuve du paramétrage d'un virement mensuel le 2 de chaque mois, avec NOM + PRÉNOM + heure du cours).

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent, précédée de la mention « motivé, lu et approuvé » :

→ Contrat à remettre en main propre avec le règlement, ou à renvoyer signé par e-mail à morgane.baccon.kine@gmail.com.

Conditions générales et règlement intérieur

- Les cours démarrent le **mardi 8 septembre 2026** (et le jeudi 10 septembre 2026) et se terminent le **jeudi 1er juillet 2027**.
- Calendrier : 1er trimestre du **8 septembre au 22 décembre 2026 (16 cours)** ; reprise le **5 janvier 2027 jusqu'au 1er juillet 2027 (26 cours)**, soit **42 cours** sur l'année.
- Les cours sont **maintenus pendant les vacances scolaires**. Exception : pas de cours pendant les vacances de Noël, du 23 décembre 2026 au 4 janvier 2027 inclus.
- Ascension (jeudi 13 mai 2027) : le maintien du cours sera confirmé selon les inscriptions.
- L'**intervenante** s'autorise **4 absences dans l'année**, prises librement, non justifiées et non reportées ; le cas échéant, elles ne sont ni reportées ni remboursées. L'année comporte ainsi **38 cours sur 42 semaines**.
- ***Résiliation** de l'abonnement possible uniquement en cas d'accident, d'hospitalisation, ou de changement de travail empêchant de venir à l'horaire convenu — sur justificatif.

- L'abonnement est nominatif et incessible. L'école du dos exige une présence assidue.
- Transfert d'abonnement : il n'est pas possible de transférer son abonnement à un tiers.
- Un report d'abonnement peut être accordé pour raison médicale, sur présentation d'un certificat médical. L'abonnement peut être suspendu pour une durée de 1 à 6 mois (9 mois pour grossesse) et sera automatiquement réactivé à la fin de cette période.
- L'adhérent doit prévoir une tenue adaptée, souple, propre, et porter des chaussettes antidérapantes.
→ Pensez à votre tenue propre et à vos pieds aussi ! On bouge beaucoup, mais on préfère transpirer ensemble de bonne humeur plutôt que d'odeur. 😊
- L'adhérent doit se servir d'une serviette individuelle déposée sur le tapis.
- Toute dégradation du matériel par l'adhérent entraînera des réparations à sa charge.
- L'utilisation des téléphones, tablettes ou toute forme d'enregistrement est totalement interdite.
- L'adhérent s'engage à ne pas filmer ni enregistrer les cours ou ateliers, sous peine de poursuites.
- L'adhérent ne peut renoncer à son adhésion dès lors qu'il a engagé les frais et qu'il s'est inscrit.
- L'enseignant se réserve le droit de résilier de plein droit, aux torts exclusifs de l'adhérent, le contrat pour les motifs suivants : attitude ou comportement fautif entraînant un risque ou un inconvénient pour lui-même ou les autres adhérents, tout incident de paiement, non-respect du règlement intérieur ci-dessus, sans que cette liste soit exhaustive. L'adhérent sera redevable des mois restants dus jusqu'à la fin de la période d'abonnement engagée.
- L'adhérent atteste que, dans le respect de son droit à l'image, il a été informé de l'existence de l'autorisation lui permettant, en cas de besoin, de fixer, reproduire et communiquer au public les films et photographies réalisés dans le cadre des activités.